

Marché de rémunération de la capacité (CRM) : une décision gouvernementale indispensable pour encourager les investissements dans la transition énergétique

Bruxelles, le 20 juillet 2018

La FEBEG accueille avec satisfaction la décision prise aujourd'hui par le gouvernement belge en vue d'implémenter un mécanisme de rémunération de la capacité (CRM) de type 'market wide' en Belgique. Ce CRM complètera les marchés de l'énergie (EOM) avec un véritable marché de capacité qui garantira la disponibilité de capacités de production, de stockage et de gestion de la demande suffisantes pour approvisionner le pays en électricité sur le long terme.

Cette décision attendue depuis longtemps va améliorer notablement le climat d'investissement dans le système électrique belge qui doit impérativement conserver sa fiabilité et sa robustesse dans le cadre de la transition énergétique.

Marc Van den Bosch, general manager FEBEG : « Cette décision du gouvernement belge marque un tournant important pour notre secteur. Elle était indispensable pour booster les investissements dans la transition énergétique notamment en Belgique. L'objectif d'un mécanisme de rémunération de capacité de type 'market wide' est d'assurer la sécurité d'approvisionnement au prix le plus juste. Cela consiste à procurer la rémunération complémentaire nécessaire pour exploiter les capacités existantes et permettre la construction de nouvelles capacités avec un niveau de rentabilité économique normal. »

Le CRM envisagé par le gouvernement répond aux normes pour lesquelles la FEBEG a fortement plaidé cette dernière année : un CRM basé sur le marché, ce qui signifie que les capacités restent disponibles dans le marché normal de l'électricité ; technologiquement neutre, c-à-d. ouvert à la production, au stockage, à la gestion de la demande ; ouvert aux unités existantes, repowering et nouvelles ; et ouvert à des participations transfrontalières, compatibles avec les guidelines européennes qui imposent notamment un traitement non-discriminatoire.

Marc Van den Bosch, general manager FEBEG : « Il s'agit à ce stade d'une proposition du gouvernement belge qui doit encore être formellement approuvée par la Commission Européenne et ensuite implémentée sur le plan opérationnel. Il y a donc encore beaucoup de pain sur la planche. Il faut aboutir rapidement, car les investissements devraient démarrer idéalement d'ici 2021 ».

A propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 35 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.895 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 17,6 milliards d'EUR.

Contacts Presse

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG
marc.vandenbosch@febeg.be | +32 2 500 85 80 | +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG
stephane.bocque@febeg.be | +32 (0)2 500 85 93 | +32 475 75 19 66